



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal

Réunion extraordinaire du CA-ACFR du 21
février 2019

Carrefour des Plaines à 19 h

Présences : Sylvie Bergeron, Annie Audet, Hughes Kandele, Vanessa Kimana, Jean-Michel Ferré, François-Régis Kabahizi, Marcel Rachid (directeur de l'ACFR)

Par téléphone : Yassine El Balhouli (19 h 4)

Invité : Francis Kasongo

Début de la rencontre : 19 h 2

1. Mot de bienvenue

Sylvie Bergeron accueille les membres du CA.

ACFR 01-21-01-2019RE

Il est proposé par Sylvie Bergeron, et appuyé par Jean-Michel Ferré que Francis Kasongo préside la rencontre extraordinaire.

2 pour
4 contre
0 abstention
REJETÉE

19 h 7 Francis Kasongo quitte la rencontre

2. Point de la rencontre

A la demande de Vanessa Kimana cette rencontre extraordinaire traitera de la gouvernance.

Elle remercie le faite que la rencontre a lieu en personne au lieu des échanges par courriel.

Les membres autour de la table échange des commentaires autour de la gouvernance.

François-Régis Kabahizi demande qu'est-ce qu'il faut faire pour surmonter le problème de gouvernance?

Sylvie Bergeron répond :

- Se présenter au rencontre
- Un conseil d'administration c'est la pour prendre des décisions, faire des propositions et respecter les propositions.
- Les conseils d'administration se passent en personne. On ne doit pas défaire les votes par courriel et des échanges de courriel entre les rencontres
- Il faut être respectueux de nos statuts et règlement et respecter la loi
- La formation en gouvernance nous a appris beaucoup sur la loi et on continue d'apprendre. Individuellement et collectivement on ne sait pas tout donc il faut avoir la sagesse d'aller chercher l'information à la bonne source
- Il y a beaucoup de réunions, on tourne en rond, on n'avance pas, on arrive avec des propositions, il y a rien qui se fait d'une réunion à l'autre, rien qui avance et c'est frustrant
- Il faut être conscient que c'est sérieux être membre d'un conseil d'administration, on a une grosse responsabilité. Lorsqu'on a des conversations qui tournent en rond, ça abouti à rien, ça ne nous fait pas de bien à nous personnellement, professionnellement et ça ne fait pas avancer la communauté.
- Elle suggère qu'on s'en tienne au rencontre. Nous ne sommes pas obligés de tous être d'accord, mais qu'on s'écoute respectueusement
- Un autre problème de gouvernance est que nous n'ayons pas revu les états financiers depuis décembre, ça fait partie de nos obligations
- Un gros problème est une difficulté a communiqué, a nous comprendre, à collaborer comme équipe. Tant que nous ne pouvons pas nous respecter mutuellement et accepter que l'autre puisse avancer son propos, puisse s'opposer respectueusement. On interprète souvent les propos des autres, on arrivera nulle part si on continue comme ça
- La communication quand elle est bien gérée on peut avancer ensemble. La communication n'est pas seulement autour d'une table mais aussi par courriel, ou téléphonique. La façon qu'on avance nos propos, ça convient le message et c'est la base de tout leadership que nous sommes appelés à faire. Tant que nous

ne sommes pas à la hauteur de faire passer nos communications, d'écouter les autres

- Vanessa Kimana ajoute que lorsque l'on demande à une personne des excuses avec un délai, ce n'est pas respectueux et effectif. Il faut essayer d'être ouvert aux critiques mais que ce soit constructif et respectueux. Parfois difficile d'avancer sans entendre les critiques.
- Hughes Kendele se demande comment faire un nouveau départ de l'ACFR?

Annie Audet répond :

- Beaucoup trop d'échanges courriels. La communication est la base. On fait la rencontre. Après la rencontre on fait beaucoup d'échanges, on doit convoquer une autre rencontre parce qu'on se comprend pas bien. C'est souvent là que ça dégénère
- Il n'y a rien qui nous empêche de garder nos questionnements pour la prochaine rencontre au lieu de les mettre par écrit en courriel et envoyer aux membres.
- Hughes Kendele ajoute que l'inefficacité du CA n'est pas seulement due à la communication mais aussi la confiance, le respect et le manque de leadership de tous.
- François-Régis Kabahizi ajoute qu'il ne voit pas le leadership de la présidente. Quand on reçoit 10/15 courriels, on aurait dû voir un courriel de sa part nous disant d'arrêter. Comme lorsqu'en décembre elle a demandé une trêve. Ca devrait être le rôle de la présidente mais aussi de tous et chacun. Pas vue le leadership s'exercer sur nous. Quand on voit des courriels des gens qui s'insultent, il ne faut pas laisser faire. (Sylvie spécifie des gens qui l'insulte elle)
- Jean-Michel Ferré ajoute qu'il ne faut pas oublier que nous avons tous un rôle à jouer. À un certain temps, Sylvie a intervenu il y avait des réprimandes via courriel. Si on observe quelque chose qui ne semble pas correct, tu peux le dire aussi, pas seulement le rôle de la présidente, une responsabilité à assumer.
- Sylvie Bergeron se sent constamment critiquées pour des décisions. Elle suit les statuts et règlement. Elle était présente à la formation en gouvernance. Elle connaît la loi et essaye de faire avancer les choses. Elle consulte des gens qui ont le même rôle qu'elle, se fait

coacher pour des choses lorsqu'elle en a besoin. Maintenant, elle se fait constamment attaquer son leadership. Il ne faut pas oublier que c'est un leadership partagé. Nous sommes des adultes. Elle met en œuvre les décisions que le CA prend. Elle a le droit d'exprimer son opinion et elle ne vote pas. Elle ne comprend pas lequel leadership elle doit prendre. Elle essaie d'écouter tout le monde, de trouver un consensus. Nous sommes ici pour faire avancer L'ACFR. Nous sommes redevables au bailleur de fonds. On a des contrats à respecter. Ça n'avance pas. Elle est une femme d'action, que les choses doivent avancer et elle est frustrée.

- François-Régis Kabahizi ajoute que la présidence pourrait également dire aux membres qu'ils ne font pas leur rôle. On est tous en apprentissage. Si on cherche à fonctionner en tant qu'équipe pour faire avancer les choses, c'est en collaborant, en nous respectant mutuellement. Et nous ne sommes pas entrain de faire notre rôle, pour laquelle la communauté nous a élus.
- On peut être en mesure de travailler ensemble sans inviter les gens de la communauté de l'extérieur. Pas d'accord que nous ne sommes pas a la hauteur de nous gérer nous-mêmes.
- Vanessa Kimana ajoute qu'on n'aime pas les rencontres toxiques où on perd notre temps.
- Parfois lorsqu'on est absent, il y a une raison. Quand on prend une décision de ne pas venir, c'est à titre personnel, avec cette propre conviction, principe et intelligence sans influence de personne.
- Sylvie Bergeron dit que c'est super important d'annoncer son absence. Si on ne le fait pas, les gens présumant qu'ils seront là. C'est un manque de respect envers ceux qui se présentent.
- Yassine El Balhouli par de jugement de valeur. On sait que nous sommes en crise. La raison qu'il ne s'est pas présenter est que la majorité a dit non
- Sylvie Bergeron spécifie qu'il y a eu 2 rencontres, le 4 et 11 février où le quorum n'a pas été atteint. Le défi était les éléments de l'ordre du jour proposé
- On doit comprendre qu'un ordre du jour elle est proposée, c'est à la rencontre qu'on la vote et qu'on apporte des ajouts /des retraits et non pas par courriel. Exceptionnellement, on peut avoir un vote par courriel sur un sujet précis

- Yassine El Balhouli dit ce qui est dérangeant c'est les consultations extérieures. Consulter beaucoup de gens, impressions d'être sous tutelle. Des personnes externes qu'on essaye de nous imposer. Une consultante externe qui décide de présenter son rapport. Ce n'est pas à elle de présenter son rapport mais plutôt à la présidente. Ne voit pas l'intérêt qu'elle vienne présenter elle-même.
- Jean-Michel Ferré spécifie quand nous avons été à la formation de la gouvernance l'animateur nous a dit que l'idée de concertation, mettre les ressources ensemble et de collaborer dans le réseau associatif est important et une force pour demander de l'appui
- Sylvie Bergeron ajoute qu'un conseil d'administration n'est pas fermé, les rencontres sont publiques, on a rien à cacher et nous sommes redevables à nos membres. On pourrait avoir des membres qui viennent assister aux rencontres en tant qu'observateurs. Pour les médias c'est différent, on pourrait restreindre l'accès. Les huis clos d'un conseil d'administration c'est quand il s'agit de ressources humaines. Dire que nous ne pouvons en avoir quelqu'un de l'extérieur qui vient nous rencontrer ou consulter ou assister à une réunion, c'est à l'encontre du mandat de l'association
- Yassine El Balhouli dit qu'il faut faire attention aux observateurs qui viendraient faire pressions sur les membres
- Marcel Rachid nous dit que ce qui dérange le plus est l'effet de surprise. Par exemple d'avoir demandé à une personne pour venir présider et se faire dire non par la majorité. Ça peut mettre les gens mal à l'aise. Il avait apporté une proposition de rechercher quelqu'un de l'extérieur pour faire de la médiation. Sous forme de retraite et que cette personne qui sera unanime pour tout le monde.
- Hughes Kendele ajoute que puisque nous sommes dans une petite communauté, quand il y a des gens en cc au courriel par exemple, si on vote contre, on pourrait se faire pointer du doigt quand on cogne à la porte de quelqu'un en nous disant, non, il y a déjà quelque chose qui a été dit sur toi. Il ne faut pas fonctionner par les bruits de couloir. Trouvons un consensus s'il faut trouver un visiteur pour éviter ce genre d'embarras quand il n'y a pas eu de consultation auprès de tous.

- Yassine El Balhouli dit que le fait d'avoir invité une personne ce soir peut nous avoir fait perdre son amitié. Ce n'est pas la première fois que nous sommes surpris par des décisions unilatérales puisqu'aucun membre a été consulté et nous mettre dans une situation embarrassante. Si on aurait compris le sens du courriel, c'était surtout de ne pas mettre de la tutelle sur nous. Le premier devoir de la présidence est de défendre son indépendance. On voit le contraire. De voir les actions coordonnées, avec un doute de certaine personne derrière, avec une ingérence avec l'ACFR. Les gens extérieurs ne peuvent pas décider de ce CA. Pourquoi ces gens la veulent tirer les ficelles?? C'est un manque de leadership. Une personne qui ne peut pas gérer ce groupe, ne veut pas dire qu'il ne peut pas gérer un autre groupe.
- François-Régis Kabahizi demande comment on peut faire avancer les choses? Ce que nous faisons ce soir ce sont des choses déjà vécus et qu'on continue de vivre, est ce qu'on peut regarder devant et trouver une solution.
- J'ai envie qu'on soit une équipe. Qu'on arrive à s'oublier soi-même, mettre de côté son égo. Prendre le leadership et regarder devant nous pour faire avancer les choses. Si on continue de se pointer du doigt l'un l'autre, on n'arrivera nulle part. On doit travailler en équipe.
- Team building, qu'on sorte des rencontres, allez prendre un verre. Si on peut fonctionner en équipe
- Il y a un manque de gouvernance qui nous manque. Lire, comprendre, consulter et essayer de comprendre nos histoires. Nous efforcer de comprendre mieux la gouvernance.
- Comme la communauté ne nous a pas mandaté / élu dans nos rôles (présidence, vice-présidence...) comme le leadership n'est pas démontré. Si on réorganise nos rôles et responsabilité, peut-être qu'on verra un différent résultat. Se répartir les tâches
- Jean-Michel Ferré ajoute que peu importe qui est à la tête, qui fait quoi, c'est une question de comportement et assurez le respect. Même si le CA est réorganisé mais c'est une volonté de soi-même
- François-Régis Kabahizi rajoute que oui on peut changer l'organisation, mais si on ne change pas notre attitude, nos grands désirs de faire avancer les choses risquent d'aller nulle part.
- Sylvie Bergeron spécifie qu'il ne faut pas oublier qu'il nous reste un mois seulement avant la fin d'année financière.

ACFR 02-21-01-2019RE

Il est proposé par François-Régis Kabahizi, et appuyé par Hughes Kandele de faire une réorganisation interne du conseil d'administration pour mieux fonctionner en équipe et continuer de s'investir individuellement et collectivement dans l'apprentissage de la bonne gouvernance.

**4 pour
2 contre
0 abstention
ADOPTÉE**

Discussion par rapport à la proposition avant le vote :

- Yassine El Balhouli se dit prêt à laisser sa place comme vice-président en précisant que le rôle de vice-président devait être plus facilitateur, appuyeur et qu'il n'a pas réussi à le faire. Il est prêt à être conseiller au CA si c'est un pacte comme il a été présenté (équipe, s'investir, réorganisation)
- Jean-Michel Ferré ajoute qu'au départ lorsque nous avons pris nos rôles c'était aussi, qui peut assumer les charges et responsabilités. Est-ce qu'on doit prendre ça encore en considération?
- François-Régis Kabahizi ajoute que si on essaie de faire une évaluation objective de ce que nous sommes en tant qu'équipe, c'est un échec, alors on doit changer puisque nous sommes des leaders. Même si tu n'as pas le temps, peut-être que tu apporterais autre chose.
- Jean-Michel Ferré croit qu'il faut être à l'aise avec le prochain rôle pour ne pas s'induire en erreur
- Annie Audet croit que changer de rôle est seulement de changer de chaise. Nous avons encore nos opinions, nous devons travailler ensemble. Ne pense pas que c'est nécessaire, que ce sera mieux. La base est de bien travailler ensemble. Est-ce que le fait de changer de rôle va changer les choses, non. C'est ce que nous apportons au comité qui est important. Aime mieux l'idée qu'il y a une présidence d'assemblée avec les connaissances des statuts et règlement et des lois. Par exemple Denis Simard qui est connaissant de la loi, était une plus belle option. Même quand on dit son opinion, il faut se référer à nos statuts et règlements, la loi. Que tu sois président ou pas, si tu suggères quelque chose, si c'est

contre la loi, il faut s'y tenir. Ne pense pas que le fait de changer les rôles changera quelque chose.

- Sylvie Bergeron dit qu'avoir quelqu'un de connaissant fait aussi parti de l'apprentissage continu sur la gouvernance. Nous avons tous une responsabilité de continuer d'apprendre, personnellement et collectivement. D'inclure des gens de l'extérieur est important puisqu'ils apportent quelques choses. Ce serait bien d'avoir des invités de venir nous parler par exemple la structure de ACF, sa relation avec ACFR, ça fait partie de nos obligations de co-création. Ce n'est pas bon de s'isoler et de penser qu'on n'a pas besoin d'aide. Ça peut appuyer nos apprentissages continus.
- Hughes Kendele ajoute qu'il pense que changer les rôles va nous donner un nouvel apport.
- Vanessa Kimana se pose la question si ça peut contribuer a un changement positif, oui. Est-ce que nous sommes sûrs de ça?
- Sylvie Bergeron pense que peut-être que nous ne pouvons pas faire ce genre de proposition dans cette rencontre puisqu'à l'origine de la rencontre ça ne peut pas se faire dans cette rencontre.
- Jean-Michel Ferré se demande qu'est-ce qui va améliorer si on réorganise... si on a encore ces échanges de courriels?
- Annie Audet dit qu'il ne faut pas oublier que si on connaîtrait mieux nos statuts et règlement et la loi, il y aurait des choses qui ne s'éterniseraient pas. Parfois on fait des propositions contre la loi ou nos statuts. Est-ce que ça va fonctionner? On ne le sait pas tant que nous n'avons pas essayé.
- Vanessa Kimana ajoute que la proposition est faite dans le moyen de contribuer à un changement positif comme les autres moyens n'ont pas fonctionné. Je suis pour le changement, pourvu que ce soit positif
- François-Régis Kabahizi demande est-ce que le statut quo est acceptable? (question de leadership)
- Si la réorganisation ne marche pas, on doit revenir à la communauté.

- Yassine El Balhouli qu'il serait prêt à recevoir des conseils sur la gouvernance par Denis Simard mais pas qu'il vienne présider les rencontres ou nous sommes élu, que nous avons un mandat
- Sylvie Bergeron dit qu'il y a une incompréhension. Si des gens viennent présider la rencontre, ce n'est pas pour que l'ACFR devienne sous tutelle. C'est pour nous remettre en ligne, en suivant le code Morin, les statuts et règlement mais aussi la loi pour nous assurer le bon fonctionnement, de la même façon que durant les AGA.
- Yassine El Balhouli dit que c'est dégradant lorsque les autres membres autour de la table ne sont pas sollicités à présider la rencontre si on choisit une personne externe si la présidente ne veut pas présider.

Fin des discussions concernant la proposition.

Annie Audet se demande si on peut faire les changements durant la rencontre puisque durant une rencontre extraordinaire, on doit traiter que d'un seul sujet soit de la gouvernance.

- Yassine El Balhouli pense que puisqu'il y a eu vote pour une réorganisation, on doit le faire maintenant.
- François-Régis Kabahizi ajoute que si on veut travailler en tant qu'équipe, ce n'est pas de forcer des choses et de se retrouver devant la même situation. Il est mieux d'attendre. Le plus important c'est que nous faisons équipe et trouver des solutions qui nous amènent quelque part.
- Vanessa Kimana est d'avis également que puisqu'il y a déjà une rencontre de planifier le lundi 25 février 2019, il est préférable d'attendre.

ACFR 03-21-01-2019RE

Il est proposé par Annie Audet, et appuyé par François-Régis Kabahizi d'attendre à la prochaine rencontre pour faire la réorganisation interne du conseil d'administration.

6 pour
0 contre
0 abstention
ADOPTÉE (Unanimité)

Yassine El Balhouli suggère que l'on garde cette proposition de réorganisation confidentielle puisque le travail sera complété qu'à la prochaine rencontre. Tous on comprit la suggestion.

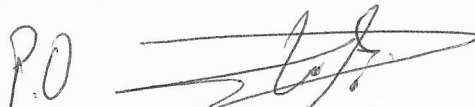
Fin de la réunion :

ACFR 04-21-01-2019RE

Jean-Michel Ferré propose la levée de la rencontre à 21 h 07.



Annie Audet, secrétaire



Sylvie Bergeron, présidente